



La sécurité dans Jeunesse+Sport

L'essentiel en bref



Introduction

Sens et objectif du présent document

- Tour d'horizon du thème de la sécurité dans le sport dans la formation des jeunes et la formation des cadres J+S
- Définition des responsabilités pour les moniteurs J+S et les experts J+S
- Position de J+S à l'égard de la sécurité dans le sport

J+S plaide en faveur d'une sécurité maximale pendant les activités sportives avec des enfants et des jeunes (formation des jeunes) ainsi que dans la formation de base et la formation continue des moniteurs (formation des cadres). Dans cette perspective, J+S fournit, pour tous les sports, des aide-mémoire, listes de contrôle, consignes et autres recommandations sur le thème de la sécurité. Jusqu'ici toutefois, aucun panorama clair de cette vaste thématique n'a été dressé.

Le présent document montre comment J+S garantit aujourd'hui la sécurité pendant la formation dans les quelque 70 sports et disciplines en vue de prévenir les accidents. Il couvre aussi bien les activités avec des enfants et des jeunes que la formation de base et la formation continue J+S des moniteurs et des experts.

Les prescriptions de sécurité ci-après ont vocation à aider les moniteurs à prendre des décisions adaptées à la situation. Elles renvoient aux mesures et aux outils de prévention des accidents disponibles aujourd'hui dans les différents sports.



Aspects juridiques



La responsabilité du moniteur est engagée

- du début à la fin de l'activité J+S le jour concerné (dans les cours J+S);
- 24h/24 lors des camps J+S;
- pendant les déplacements effectués ensemble.



Une planification minutieuse requiert

- l'évaluation des risques naturels (météo, avalanches, débit des fleuves, etc.);
- l'examen du matériel et de l'équipement;
- la reconnaissance du lieu;
- la prise en compte du niveau de formation et de la condition physique des participants.

Il n'est pas possible de déterminer systématiquement ou à l'avance quelles circonstances déboucheront sur quelle décision. L'ouverture d'une procédure pénale ne signifie pas pour autant que le moniteur sera condamné.

Devoir de protection et responsabilité du moniteur

→ Assumer la responsabilité

Les moniteurs J+S qui réalisent des activités sportives avec des enfants et/ou des jeunes (cours, camps, compétitions, etc.) ainsi que les experts J+S sont tenus de garantir l'intégrité physique et psychique des participants en vertu de leur devoir de protection. Il leur incombe par conséquent de prendre toutes les mesures possibles et raisonnablement exigibles pour assurer la sécurité lors des activités J+S au moyen des instruments dont ils disposent. La responsabilité du moniteur ne peut être déléguée aux participants.

Devoir de diligence

→ Miser sur une planification minutieuse


Une planification minutieuse tenant compte des recommandations formulées par J+S, la fédération et la société / le club ainsi qu'une surveillance appropriée du groupe constituent les piliers centraux du devoir de diligence. Selon l'âge, le stade de développement et la personnalité des enfants et des jeunes, une surveillance plus ou moins rigoureuse s'impose. Dans toute activité, le moniteur est soumis au devoir de diligence.

Droit pénal

→ Savoir que chaque cas est différent

Pour éviter toute sanction pénale, le moniteur se doit d'identifier les dangers potentiels en s'appuyant sur ses connaissances et aptitudes ainsi que de prendre les mesures nécessaires. Si un accident survient malgré tout, entraînant l'ouverture d'une procédure pénale, la police et le Ministère public tentent d'établir si le moniteur a ignoré les principes de prudence les plus élémentaires et failli à ses obligations. Le cas échéant, un juge peut Prononcer des sanctions, qui peuvent être de nature pénale (p. ex. amende) ou civile (p. ex. dommages-intérêts). Dans tous les cas, l'OFSPo examine si des mesures disciplinaires s'imposent. Il peut alors suspendre ou retirer la reconnaissance J+S du moniteur, ou encore émettre un avertissement à son encontre (OESp, art. 21).

Prescriptions de sécurité générales dans J+S



Principes fondamentaux que doivent respecter les moniteurs à tous les niveaux pour garantir une pratique sportive sûre et loyale:

- formuler, communiquer et imposer des règles claires;
- communiquer de manière claire pour éviter les malentendus;
- disposer d'un plan d'urgence avec les numéros d'urgence à composer dans des situations données;
- montrer l'exemple (rôle de modèle).

Principes transdisciplinaires dans J+S

Les contenus et les objectifs d'apprentissage de la formation des cadres J+S sont définis dans le plan cadre de formation et la directive. Dans la formation des jeunes J+S, le cahier d'entraînement (s'il existe) et les brochures propres aux différents sports constituent une partie des contenus. Les principes énoncés dans les guides pour la réalisation des offres J+S doivent être respectés.

Dans les domaines et activités ci-dessous, il y a lieu d'observer, à tous les niveaux de formation, certaines règles expliquées dans l'aide-mémoire général sur la prévention des accidents (J+S/bpa): Ces règles portent en particulier sur les activités et domaines suivants:

- Route: patin en ligne, VTT/vélo, engins assimilés à des véhicules ou déplacements en voiture/minibus
- Eau: baignade en piscine, dans les lacs ou rivières
- Montagne: randonnée
- Neige: luge, raquettes à neige, construction d'igloos

Sports J+S soumis à des prescriptions de sécurité accrues

Les sports ci-dessous obéissant à des prescriptions de sécurité particulières (sports B) nécessitent une reconnaissance J+S spécifique:

- Ski, snowboard, saut à skis
- Escalade sportive, alpinisme, excursions à skis
- Canoë-kayak, aviron, sports aquatiques, voile, planche à voile, triathlon
- Sport de camp/Trekking
- Sports équestres
- Tir sportif

Sports exclus de J+S

Les sports ci-dessous ne sont pas autorisés dans le cadre des activités J+S et ne donnent pas droit à des subventions en vertu de l'ordonnance sur l'encouragement du sport (OESp, art. 7, al. 2):

- Sports motorisés et sports aéronautiques
- Sports de combat visant à mettre l'adversaire K.-O.
- Canyoning
- Rafting et descentes en eaux vives (sauf exception visée à l'art. 3, al. 3, OPESp)
- Saut à l'élastique

Contenus des cours et de la formation des cadres sur le thème de la sécurité dans J+S



J+S aide ses cadres à développer leurs compétences, à établir une planification responsable ainsi qu'à penser et à agir de manière proactive à travers

- des offres de formation de base et de formation continue professionnelles;
- des manuels et des documents pour chefs de cours utiles dans la pratique;
- des aide-mémoire et des documents sur la prévention des accidents propres à chaque sport;
- des guides pour la réalisation des offres dans chaque sport;
- des références à des services spécialisés et à leurs offres.

Principe pédagogique

→ **Evaluer le danger, le meilleur moyen de prévenir les accidents**

La formation des cadres et des jeunes J+S stimule le sens des responsabilités et la perception de soi dans le sport au travers d'offres pratiques et d'informations théoriques adaptées aux aptitudes et aux habiletés des participants. Les tâches difficiles mais ciblées permettent de progresser et d'acquérir des compétences dans un cadre serein. Et donc de vivre des expériences à moindres risques.



Au niveau des cadres et dans les sports de plein air en particulier, la formation s'attache à renforcer la capacité des participants à gérer les risques. Les moniteurs et experts J+S doivent en effet savoir réagir en toutes circonstances, donc même lorsqu'ils ne peuvent pas évaluer tous les risques potentiels. Là encore, ils doivent être en mesure de prendre la bonne décision et d'agir en conséquence.

Les cadres J+S comme les participants assument une part de responsabilité. Plus une personne est formée, plus les responsabilités qu'elle peut se voir confier sont nombreuses.

Prescriptions de sécurité par sport

→ **La sécurité, un thème récurrent dans la formation de base et la formation continue J+S**

Le thème de la sécurité dans le sport s'invite régulièrement, souvent de manière implicite, dans les volets théoriques et pratiques des formations J+S, tous niveaux et sports – A ou B – confondus. Dans chaque formation de base, il fait explicitement l'objet d'une leçon portant sur les principales prescriptions de sécurité propres au sport concerné.

De nombreux modules de formation continue sont consacrés au thème de la sécurité, notamment dans les sports B, et abordent les principes spécifiques de la prévention des accidents.

Outils propres au sport

→ **Des outils pour bien tenir compte des aspects importants liés à la sécurité**

Dans beaucoup de sports, les aspects liés à la sécurité sont intégrés dans les directives. Dans tous les sports B, le plan cadre de formation relatif à la formation de base est centré sur le thème de la sécurité. En plus des aide-mémoire sur la prévention des accidents, il existe, pour les sports B, des outils qui favorisent une bonne planification de l'offre sportive et permettent d'éviter autant que possible les accidents (cf. schéma *ad hoc*, p. 6). Certains sports A peuvent également s'appuyer sur des informations ou aide-mémoire complémentaires, à l'image du trampoline (aide-mémoire) et du sport scolaire J+S (manuel électronique, rubrique «Sécurité»).



Aide-mémoire sur la prévention des accidents

- Aide-mémoire général sur la prévention des accidents
- Aide-mémoire propres à chaque sport sur la prévention des accidents

A consulter sur le site de J+S ou du bpa
www.jeunesseetsport.ch > Ethique > [Sécurité](#)

Vue d'ensemble des modules et outils relatifs à la sécurité dans la formation de base et la formation continue J+S des sports soumis à des prescriptions de sécurité particulières (sports B)

Sport et discipline		Conditions d'admission	FB	Formation continue	Outils
Sports de neige	Ski	TA	TS		Règles FIS, directives de la SKUS bpa: set de cartes, Safety Tool Suva: appli «Slope Track», Test de fitness, Test pour les sports de neige Sports de neige en Suisse, volumes 2+3 www.whiterisk.ch
	Snowboard				
	Saut à skis				
Sports de montagne	Excursions à skis		TS	Avalanches, sauvetage	Divers aide-mémoire J+S
	Escalade sportive		TS	Chef de cours 1	«Grimper en sécurité indoor» (CAS), Divers aide-mémoire
	Alpinisme		TS	Sauvetage	Divers aide-mémoire J+S
Sports aquatiques et nautiques	Sports aquatiques	EA, BLS-AED valable, Brevet Plus Pool de la SSS			Sécurité dans les sports nautiques
	Triathlon	CS/Certificat de samaritain, Brevet Plus Pool de la SSS			
	Aviron		TS		
	Canoë-kayak			CR/EV	
	Voile				
	Planche à voile	CS valable			
Sport de camp/Trekking				Domaine de sécurité Eau	Check-list Pharmacies Check-list Equipement Exemple de concept de sécurité Rapport de reconnaissance pour camps
				Domaine de sécurité Montagne	
				Domaine de sécurité Hiver	
Sports équestres	CS				Brochure «Sports équestres – Enseigner en toute sécurité»
Tir sportif					Chapitre consacré à la sécurité dans chaque brochure du manuel

Aide-mémoire propres à chaque sport sur la prévention des accidents, recommandations du manuel

Facteur humain

Facteur humain

Remarque générale: la sécurité est une composante à part entière de toute formation de base et de toute formation continue J+S.

Abréviations: TA = test d'aptitude FB = formation de base TS = test de sécurité EA = examen d'admission CS = cours de sauveteur
R = randonnée EV = eau vive C = complément

Partenaires



Partenaires de J+S pour les questions de sécurité

- Fédérations sportives suisses
www.swissolympic.ch
- Bureau de prévention des accidents (bpa)
www.bpa.ch
- Société suisse de sauvetage (SSS)
www.sss.ch
- Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (Suva)
www.suva.ch

→ S'appuyer sur les connaissances et l'expérience des services spécialisés

J+S travaille en collaboration avec les fédérations sportives suisses et divers partenaires, qui prodiguent des conseils sur des thèmes et sports spécifiques et qui contribuent, grâce à leurs compétences techniques, à maintenir à niveau la sécurité dans les sports J+S.

Conclusion

Principes à l'intention des moniteurs J+S et des experts J+S:

- Donner aux participants l'occasion de vivre des expériences
- Stimuler la capacité à gérer les risques
- Renforcer le sens des responsabilités et la perception de soi des participants

→ Diriger les activités sportives avec assurance et engagement pour donner le goût du sport aux enfants et aux jeunes

Aucun moniteur ne devrait renoncer à pratiquer du sport avec des enfants et des jeunes par crainte d'engager sa responsabilité. Les moniteurs qui satisfont aux exigences minimales stipulées dans l'aide-mémoire sur la prévention des accidents du sport concerné, respectent les directives en matière de sécurité de leur club ou société, planifient leur activité sportive en tenant compte des aptitudes des participants et prennent au cas par cas les mesures de précaution nécessaires et raisonnablement exigibles ne peuvent en règle générale pas être poursuivis dans le cadre d'une procédure.

Le risque zéro n'existe pas et un accident peut toujours arriver. Le rôle du moniteur est donc de limiter au maximum ce risque.

Auteur: Sarina Buser
Collaboration: Equipe de formation J+S OFSPO
Traduction: Service linguistique OFSPO
Responsable des médias didactiques: Duri Meier

Illustrations: Christoph Frei
Conception graphique: Médias didactiques HEFSM

Edition: 2017

Editeur: Office fédéral du sport OFSPO
Internet: www.ofspo.ch, www.jeunesseetsport.ch
Téléchargement: www.jeunesseetsport.ch > Ethique > Sécurité

Tous droits réservés. La reproduction ou la diffusion, sous quelque forme que ce soit, totale ou partielle, n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de l'éditeur et la mention des sources.